

# Travailler après 65 ans: un choix assumé ou une nécessité?

**SOCIÉTÉ • De plus en plus d'hommes et de femmes choisissent de conserver leur travail une fois arrivés à l'âge de la retraite.**

Marie Karatsouba

Selon une étude menée en 2021 par l'assureur Swisslife, près d'un tiers des hommes et un quart des femmes en Suisse prolongent leur activité au-delà de l'âge légal de la retraite. La tendance est en hausse, avec une augmentation d'environ 75% par rapport au début des années 2000, représentant environ 190'000 personnes en Suisse. Eclairage avec Ueli Leuenberger, président de l'AVIVO Genève.



**GHI: De plus en plus de personnes choisissent de continuer à travailler après l'âge de la retraite. Pour quelles raisons?**

**Ueli Leuenberger:** Plusieurs facteurs entrent en jeu. Certains veulent maintenir une activité pour rester stimulés intellectuellement et socialement. D'autres ont besoin d'un complément de revenu, notamment à cause du



Arrivées à l'âge légal de la retraite, certaines personnes ne désirent pas renoncer à leur activité professionnelle. En médaillon: Ueli Leuenberger.

coût élevé de la vie. Il y a aussi ceux qui aiment tout simplement leur métier et ne se voient pas tout arrêter du jour au lendemain.

**- Certains secteurs sont-ils plus concernés que d'autres?** Bien que

le phénomène concerne en grande majorité les professions libérales et les indépendants, en réalité tous les secteurs sont concernés. Mais si un architecte, médecin ou avocat, au-delà de l'intérêt financier, va continuer à exercer parce qu'il a un job intéressant ou reconnu, d'autres le font par obligation car leur retraite ne leur suffit pas pour vivre.

**- Quels sont les avantages à continuer à travailler après l'âge de la retraite?** Pour ceux n'ayant pas cotisé suffisamment d'années - 44 ans pour les hommes, 43 pour les femmes - il est possible de compléter leur rente AVS, actuellement plafonnée à 2450 francs. Plus le report est long, plus la rente sera élevée, avec une augmentation pouvant atteindre environ 31% pour un report de 5 ans mais sans possibilité de dépasser les 2450 francs. Cette option permet d'améliorer un petit peu son niveau de vie à long terme, surtout pour ceux qui peuvent encore travailler.

**- Y a-t-il des obstacles administratifs ou fiscaux à travailler après l'âge de la retraite?** Les

règles sont relativement flexibles, mais il y a quelques points à surveiller. Par exemple, les cotisations au 2e pilier changent après 65 ans et il est important de bien se renseigner sur l'impact sur la rente future. Sur le plan fiscal, un revenu supplémentaire peut avoir des conséquences sur l'imposition, mais cela dépend de chaque situation individuelle.

**- Ces seniors qui travaillent sont-ils finalement une manne pour notre économie?** En tant qu'association de défense des intérêts des retraités et futurs retraités, nous considérons qu'il n'est pas acceptable que des personnes épuisées par des années de travail soient contraintes de prolonger leur activité au-delà de la retraite, simplement parce que les rentes et les prestations complémentaires ne permettent pas de vivre dignement. Cette situation est regrettable et nous la dénonçons régulièrement, mais nos actions n'ont toujours pas abouti. ■

L'Office social de l'AVIVO fournit de plus amples informations, sur rendez-vous: [www.avivo.ch](http://www.avivo.ch)

## Conseils de la Fédération des entreprises romandes (FER)

**MK** - Après l'âge de la retraite, les conditions relatives aux cotisations sociales évoluent. S'agissant du 1er pilier, l'employé continue à cotiser comme auparavant, mais peut déduire une franchise de 16'800 francs par année, soit 1400 francs par mois de son salaire, pour ne pas être soumis à cotisation sur la totalité de son salaire. C'est un avantage s'il a déjà une rente complète en arrivant à l'âge de référence (65 ans pour les hommes et 64 ans et trois mois pour les femmes en 2025), puisqu'il paiera moins de charges sociales. Au niveau du 2e pilier, l'employeur peut décider de garder son employé au-delà de l'âge de référence, mais il n'est pas obligé de continuer à cotiser. En ce cas, l'employé aura le choix de rester assuré sans cotisation, ce qui lui ramènera malgré tout une rente plus élevée en raison des intérêts sur son avoir vieillesse et un taux de conversion plus élevé.

Chaque carrière étant individuelle, il est très important de demander une estimation de rente à sa caisse de compensation AVS pour connaître sa situation personnelle. Il en va de même pour les institutions de deuxième pilier, qui sont à disposition de leurs affiliés pour leur expliquer les avantages d'un report de la retraite, mais aussi les risques financiers d'une retraite anticipée.

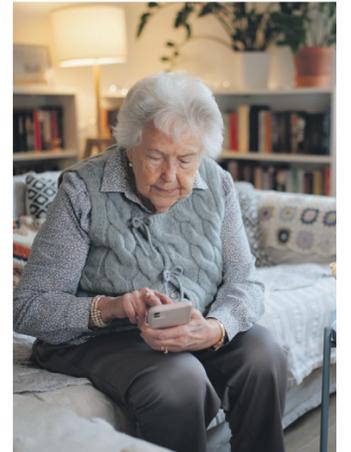
## CONFÉRENCES

### Habiter et s'adapter

**MK** - La Faculté de sociologie de l'Université de Genève, en collaboration avec la Plateforme du réseau seniors Genève, présente le Forum de recherche sociologique 2025 sur le thème *Espaces et matérialités du vieillissement*. Si la vie à domicile au grand âge est largement étudiée, la notion de «chez-soi» reste peu explorée. Comment vieillit-on dans une maison individuelle, un appartement locatif, une résidence pour seniors ou une chambre en EMS? Au-delà du logement, l'environnement et les manières d'habiter évoluent avec l'âge, tout comme les parcours résidentiels et les mobilités familiales.

A travers une série de huit conférences, la manifestation explore la diversité des manières d'habiter, en croisant les échelles du logement et des territoires - urbains, périurbains ou ruraux - tout en mettant en lumière les matérialités des espaces privés et publics. Elle encourage le dialogue entre chercheurs, professionnels de terrain et grand public, favorisant ainsi une réflexion collective sur les enjeux du vieillissement et de l'aménagement des cadres de vie.

**Du 19 mars au 21 mai à Uni Mail, salle MR170, boulevard du Pont-d'Arve 40. Ouvert au grand public. Infos: [www.unige.ch](http://www.unige.ch)**



Une série de conférences pour explorer la diversité des manières d'habiter. 123RF



Rejoignez-nous sur notre page Facebook!

PUBLI - INFO

LANCY

## HAGES, les solutions du vivre ensemble



**Nous allons tous vieillir, la question est de savoir comment... c'est la priorité de l'HAGES, association sans but lucratif qui propose aux seniors des solutions d'habitats et d'accompagnements, adaptés et évolutifs, afin de favoriser leur confort de vie et le vivre ensemble, mieux et plus longtemps!**

Bienvenue dans la société de longue vie! Aujourd'hui, les seniors représentent plusieurs générations aux besoins spécifiques qui recherchent des prestations adaptées à leur degré d'autonomie, leur âge, leur parcours de vie et leurs envies.

**L'HAGES diversifie ses prestations sur cinq entités**

C'est pour répondre à ces attentes que l'HAGES diversifie ses prestations sur cinq

entités: L'EMS Les Mouilles, de 78 chambres individuelles, situé au-dessus du centre commercial Lancy-Centre ainsi que l'EMS La Vendée, de 65 chambres individuelles, sis au centre de l'ancien village du Petit-Lancy. L'HEPS (Habitat Evolutif Pour Séniors) de l'Adret, dans le quartier de Pont-Rouge, un concept inédit et intergénérationnel de 155 logements, dont 118 dédiés aux seniors, qui favorise non seulement le vivre ensemble mais également le maintien à domicile le plus durable possible grâce à des prestations évolutives.

A proximité, l'UATR (Unité d'Accueil Temporaire de Répit) de l'Adret, et ses 8 lits, est spécifiquement conçu pour accueillir lors de courts séjours (5 à 45 jours) des personnes en âge AVS vivant à domicile, après une hospitalisation mais également quand leurs

proches aidants sont absents ou ont besoin de répit.

Toujours dans le quartier de Lancy-Pont-Rouge, l'OASD Adret propose aux personnes domiciliées dans la zone, des prestations d'aide et de soins à domicile personnalisées, adaptées à l'évolution des besoins de chacun et pouvant aller jusqu'à l'hospitalisation à domicile et aux soins palliatifs.

**Nouvelle prestation de jour**

Enfin, depuis janvier, l'HAGES propose, à l'EMS de La Vendée, une UAP (Unité d'Accueil de Proximité) dédiée aux personnes en âge AVS vivant à domicile, qui a pour vocation de soulager leurs proches aidants, avec un accueil de jour. Ouverte du lundi au vendredi, cette nouvelle unité propose des prestations disponibles au forfait\* ou à l'unité sur quelques jours ou plusieurs

semaines: forfait matinée (10h-12h), midi 12h-14h repas inclus, après-midi (14h-17h) ou journée de 10h à 17h.

**Informations: HAGES**  
Chemin des Mouilles 3  
1213 Petit-Lancy  
Tél. 022 879 82 00  
[www.hageslancy.ch](http://www.hageslancy.ch)  
[contactems@hageslancy.ch](mailto:contactems@hageslancy.ch)

**HAGES**  
Habitats & Accompagnements des Générations Seniors